



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

**RELANCE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DES
VEHICULES A LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI (BRB).**

1. Objet du marché

La Banque de la République du Burundi, à travers son site web www.brb.bi et le quotidien « Le RENOUVEAU », relance un Avis d'appel d'offres national pour l'acquisition de six (6) véhicules camionnettes double cabine.

Les spécifications techniques sont détaillées dans la partie II du présent dossier de relance d'appel d'offres.

2. Allotissement

Le marché est en lot unique.

3. Financement

Le marché est financé sur les fonds propres de la Banque de la République du Burundi.

4. La monnaie de soumission et de règlement

Le montant de la soumission est libellé en Franc Burundi.

5. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour l'exécution du présent marché.

Ne peut participer à cette relance d'appel d'offres, toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés de la BRB énumérés à l'article 8 du Règlement de passation des marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site www.brb.bi.

6. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Le Dossier de relance d'appel d'offres est constitué par les documents suivants:

- a) Le présent Avis de relance d'appel d'offres ;
- b) Les spécifications techniques ;
- c) Les critères de cotation et de pondération des offres.

9

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier de relance d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2ème étage, bureau n°2.08, Tél. (+257) 22 20 03 45 ou 22 20 40 98, et obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cent mille franc Burundi (BIF 100 000), sur le compte numéro 7-75-759-09 intitulé « Récupérations diverses » ouvert dans les livres de la Banque de la République du Burundi en son nom.

8. Garantie de soumission

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée, d'un montant égal à quinze millions de Franc Burundi (BIF 15.000. 000). La garantie de soumission sera restituée au soumissionnaire non gagnant après notification du marché. Elle ne sera pas restituée au soumissionnaire retenu qui se désistera.

9. Garantie de bon fonctionnement

Le soumissionnaire devra garantir le bon fonctionnement des véhicules pour une durée minimum de trois (3) ans, à compter de la date de la réception provisoire, ou jusqu'à ce que le véhicule ait atteint 100.000 km selon ce qui arrive le premier.

Le soumissionnaire gagnant devra, lors de la signature du contrat, s'engager à une garantie de bonne exécution équivalant à dix pour cent (10%) du montant total du marché.

10. Contenu des offres

L'offre technique devra contenir les documents suivants :

- a) La lettre de soumission ;
- b) Identification du soumissionnaire, son adresse précise, exacte et complète, (nom, Commune, Quartier, Email, numéro de téléphone etc.);
- c) Les statuts notariés de la société ;
- d) L'acte d'engagement du soumissionnaire à exécuter le marché conformément au DAO ;
- e) La description technique des véhicules proposés en conformité avec les spécifications techniques du DAO ;
- f) Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- g) Une attestation de non-redevabilité encore valide, délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) ;
- h) Le certificat d'enregistrement à la TVA ;
- i) Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- j) Trois (3) références techniques des marchés similaires exécutés avec attestations de bonne fin ;
- k) La garantie bancaire de soumission ;
- l) Un prospectus détaillé ;

- m) Le délai de livraison,
- n) La preuve d'achat du DAO.

N.B: L'absence de l'un des documents énumérés ci-dessus constitue une cause de rejet d'office de l'offre.

L'offre financière devra contenir **le bordereau des prix Toutes Taxes Comprises (TTC)**.

11. Présentation des offres

Les offres doivent être rédigées en français et accompagnées des différents documents exigés (voir point 8) et seront envoyées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, et seront présentées dans deux (2) enveloppes fermées et séparées, comportant respectivement les mentions « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** ».

Les deux (2) enveloppes seront glissées dans une enveloppe extérieure fermée portant la mention « **Offres pour la fourniture des véhicules à la Banque de la République du Burundi** ».

Les enveloppes contenant les offres seront envoyées à l'adresse ci-après :

Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République du Burundi
1, Avenue du Gouvernement
B.P. 705 Bujumbura
Tél. (+257) 22 20 40 00/Fax. (+257) 22 22 31 28
E-mail : brb@brb.bi

Outre cette adresse, l'enveloppe extérieure portera les inscriptions : « **A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres** ».

L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.

Toute enveloppe ouverte ou ne respectant pas la formalisation susmentionnée ne sera pas acceptée.

Les documents fournis par le soumissionnaire rédigés dans une autre langue doivent être accompagnés d'une traduction en français de ces derniers, auquel cas, la traduction en français fera foi.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

13. Dépôt et ouverture des offres

Les offres doivent parvenir au Secrétariat de Direction de la Banque (5^{ème} étage) au plus tard le 16/4/2023 à dix heures (10h00'). Passé ce délai, aucune offre ne sera reçue.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à dix heures et trente minutes (10h30') dans la salle des réunions du 4^{ème} étage en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou leurs représentants.

14. Délai de livraison

Le délai de livraison est de quarante cinq (45) jours calendaires qui commencent à courir dès la signature du contrat.

15. Modalités de paiement

Le paiement interviendra dans dix (10) jours ouvrables après la livraison conforme et complète des véhicules faisant objet du présent marché, constatée par un procès-verbal de réception.

Il sera fait par virement bancaire sur présentation de la facture y relative sur le compte indiqué par le soumissionnaire gagnant.

16. Evaluation des offres

La BRB porte à l'attention de chaque soumissionnaire que l'analyse des offres de chaque soumissionnaire se fera de manière indépendante.

L'analyse des documents administratifs, des offres technique et financière se fera par la BRB qui établira une note globale pour chaque soumissionnaire sur les bases de trois (3) étapes ci-après :

1. Conformité au Dossier d'appel d'offres et aux critères administratifs éliminatoires ;
2. Évaluation des offres techniques qui seront cotés sur **70%** ;
3. Évaluation des offres financières qui seront faites sur base de la satisfaction à l'évaluation des offres techniques qui seront cotés sur **30%**.

La répartition détaillée de la note obtenue par chaque soumissionnaire sera faite conformément aux critères présentés à la Partie III du présent dossier d'appel d'offres relancé.

La décision finale sera notifiée à chaque soumissionnaire concerné par écrit.

N.B: Pour le soumissionnaire qui n'aura pas totalisé la note maximum de 70 %, son offre financière ne sera pas analysée.

17. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura fourni une offre techniquement et financièrement la plus avantageuse.

18. Notification du marché

La notification de l'attribution du marché pourra être faite par courrier recommandé ou par tout autre moyen de transmission fiable. Dès la notification de l'attribution du marché, l'attributaire dispose d'un délai de cinq (5) jours calendaires pour entrer en contact avec la BRB pour la signature du contrat.

19. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire concernant le présent avis de relance d'appel d'offres peut être obtenu au Service Logistique et Patrimoine de la Banque de la République du Burundi à l'adresse mentionnée ci-dessus, au point 7 du présent avis de relance d'appel d'offres.

20. Droit applicable

Le présent marché est régi par le Droit burundais, en particulier le Règlement de passation des marchés de la BRB, disponible sur le site www.brb.bi.

Fait à Bujumbura, le 27 mars 2024.

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Edouard Normand BIGENDAKO

Gouverneur.

